DOSSIER DE PRESSE

Rétrospective 2017

LE SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE L'ESSONNE
1 rond-point de l'espace - BP 218 - 91007 EVRY CEDEX / Tél. 01 78 05 46 00 - Fax 01 78 05 46 01 - sdis91.fr

Sommaire

1. Présentation du Sdis 91
2. Les grands dossiers 2017
3. Les temps forts protocolaires 2017
4. À la rencontre de la population
5. L’activité opérationnelle

1. Présentation du Sdis 91

Le Conseil d'administration

Précurseur dans le paysage institutionnel français, le Sdis 91 a initié sa départementalisation dès 1973. Il est financé à 97% par le Conseil départemental de l'Essonne (budget de fonctionnement 2017 réalisé : **96,2** M€).

Le Sdis 91 est placé sous une double autorité : celle du président du Conseil d'administration pour ce qui concerne son fonctionnement administratif et financier et celle de la préfète et des maires s'agissant de ses missions de prévention et de la mise en œuvre opérationnelle

Ce lien resserré favorise la mutualisation d'actions et de moyens tout en permettant des secours de qualité et équitables pour tous les Essonniens et un fonctionnement administratif et financier rationnel.

Instances délibératives :

Le conseil d'administration (CA) du Sdis 91 est composé majoritairement de représentants élus du département mais également de maires ou maires-adjoints (42 membres, 22 titulaires et 20 suppléants). Il a été renouvelé en décembre 2015.

Dominique Echaroux, conseiller départemental, est le président du Conseil d'administration du Sdis 91

Les missions du Sdis 91

La distribution des secours

La prévention des risques

La sensibilisation du public à la prévention

Les effectifs 2017

Plus de 2 600 agents composent le Sdis de l'Essonne

985 Sapeurs-Pompiers Professionnels

1 830 Sapeurs-Pompiers Volontaires

(dont 414 à double statut SPP/SPV)

283 Personnels Administratifs, Techniques et Spécialisés

La jeunesse

L'**Association départementale des jeunes sapeurs-pompiers** - ADJSP - a pour objectif d'initier des jeunes au métier de sapeur-pompier et de développer leur esprit de solidarité. Ces jeunes sont encadrés par des sapeurs-pompiers professionnels et volontaires, un après-midi par semaine au sein des sections locales des centres d'incendie et de secours. L'aboutissement du cursus de JSP est l'obtention du Brevet national de jeune sapeur-pompier qui facilite l'engagement en tant que sapeur-pompier volontaire. Pour 2017, près de **469 JSP**, soit 364 garçons et 105 filles, sont recensés pour 25 sections, entourés de **260 encadrants.**

Dans le cadre de « l'École ouverte », une opération spécifique intitulée « **Pompiers Juniors** » a été mise en place en Essonne en 2003 grâce à un partenariat entre l'Éducation nationale et le Sdis 91.
Objectif ? susciter des réflexes citoyens chez les jeunes issus de quartiers sensibles. En 2017, l'opération a rassemblé 144 stagiaires autour de 14 établissements scolaires. En 2018, les « pompiers juniors » fêteront leurs 15 ans.

La jeunesse

Pour la deuxième année consécutive, une **section de cadets de la sécurité civile**, composée d'une quinzaine d'élèves, a été mise en place au lycée Nadar, à Draveil. Cette démarche s'appuie sur une convention cadre des ministères de l'Intérieur et de l'Education nationale et fait écho à la promotion des valeurs de la République et des démarches citoyennes. Ce dispositif s'organise sur toute l'année scolaire, à raison de 18 séquences de 4h, deux mercredis après-midi par mois.

Le **baccalauréat professionnel spécialité « Sécurité Prévention »**, créé par l'arrêté du 9 mai 2006 modifié, a pour finalité de préparer à l'exercice des différents métiers de la sécurité par le biais d'un partenariat réunissant, d'une part, les instances de l'Éducation nationale pour l'enseignement général et spécialisé, d'autre part, celles de la Police nationale et de la Sécurité civile pour le volet formation pratique et stages. Pour l'année 2017, **65 élèves ont été accueillis en baccalauréat professionnel « sécurité prévention ».**

Recrutement
Préservation de l'emploi

En 2017, deux formations d'intégration mutualisées de sapeurs-pompiers professionnels ont été organisées au sein du Sdis de l'Essonne. **Au total, ce sont 75 sapeurs-pompiers qui ont été formés, dont 23 pour l'Essonne :**

- La première réunissait, pour la première fois, les 4 Sdis franciliens avec 44 stagiaires. De mars à juin 2017, les sapeurs-pompiers ont pu profiter des infrastructures des quatre Sdis pour profiter des compétences de chacun.
- La seconde formation réunissait, de septembre à décembre 2017, les Sdis des Yvelines et de l'Essonne avec 21 stagiaires, dont un du Sdis d'Eure-et-Loir. Particularité de cette promotion : tous n'avaient pas satisfait aux épreuves du concours organisées en 2013. Plusieurs stagiaires étaient des sapeurs-pompiers volontaires exerçant dans le département, recrutés sur entretien et épreuves physiques.

15 nouveaux sapeurs-pompiers professionnels ont également été recrutés en contrat à durée déterminée d'un an. Le recrutement en CDD s'inscrit dans une démarche d'augmentation des effectifs des sapeurs-pompiers professionnels, en négatifs, proportionnellement aux besoins.

Amélioration des conditions de travail

Plusieurs travaux de réhabilitation, d'extension et de rénovation ont eu lieu durant l'année 2017, sur les sites du Sdis de l'Essonne et dans les centres d'incendie et de secours.

Opérations neuves :

- Construction du nouveau centre de première intervention de Marcoussis ;
- Regroupement de la pharmacie à usage interne, la PUI, et de la plateforme logistique départementale, la PLD sur le site de l'école départementale ;
- Ecole départementale : construction de deux logements gardiens ;

Opérations de conservation du patrimoine :

- CIS Palaiseau : réhabilitation liée à la maitrise des énergies ;
- CIS Draveil : extension vestiaire feu et local plongeurs ;
- Travaux d'aménagements dans les 4 groupements territoriaux, Ecole et Cdau ;
- Remplacement des portes et portails dans plusieurs infrastructures du Sdis ;
- Remplacement des éclairages intérieurs et extérieurs par des LED dans plusieurs infrastructures du Sdis ;

Acquisition de nouveaux véhicules

En 2017, le Sdis 91 a réceptionné plusieurs véhicules visant à rationaliser le parc :

- **7 VSAV reconditionnés** dans le cadre d'une mutualisation avec les Sdis franciliens partagés dans les quatre groupements territoriaux
- **7 VL** (véhicules légers)
- **3 VSR** (véhicules de secours routiers)
- **1 CCRM** (camion citerne rural moyen)
- **1 EPS** (échelle pivotante à mouvements séquentiels) livrée au CIS d'Evry
- **1 FPTL** (fourgon pompe tonne léger) livré au CIS de Juvisy-sur-Orge

L’école départementale d’incendie et de secours

L’Edis, centre de formation de pointe ouvert en 2004 et implanté à Fleury-Mérogis, concourt à l’édification et au maintien à niveau obligatoire de la technicité des sapeurs-pompiers.

Son plateau technique, l’un des mieux adaptés de France, recrée les conditions propices à la réussite de l’acte opérationnel : **tour de manœuvre de 21 mètres**, **simulateur à feu**, **caissons d’observation et d’entraînement aux phénomènes thermiques**, **station service**, **aire de gaz**, **unités d’exercices aux risques chimiques**, **aire hydraulique**, **aire de désincarcération**.

Les formations à l’Edis sont variées et en constante évolution afin de s’adapter aux risques courants et particuliers. Elles sont encadrées par une équipe de professionnels chargée de les mettre en œuvre avec une approche ambitieuse de l’enseignement visant à tester les nouvelles techniques opérationnelles.

Le centre départemental d'appels d'urgence

Depuis plus de 10 ans, le centre départemental d'appels d'urgence - le Cdau - plateforme innovante partagée entre le pôle médical du Samu (15) et les sapeurs-pompiers (18), apporte quotidiennement une réponse adaptée à chaque situation.

Effectif global du Sdis 91 présent au Centre de traitement de l'alerte : 115 personnes
Potentiel opérationnel de jour : 2 officiers superviseurs, 4 chefs de pôle et 10 opérateurs.
Potentiel opérationnel de nuit : 2 officiers superviseurs, 3 chefs de pôle et 8 opérateurs.

Effectif global du Samu : 127 personnes

2. Les grands dossiers 2017

Mise à jour du règlement opérationnel

À la suite de la mise à jour du Sdacr en début d'année 2017, dont le but était de dresser l'inventaire des risques, aussi bien courants que particuliers, auxquels doivent faire face les services d'incendie et de secours du département, **le Sdis de l'Essonne a commencé la mise à jour de son règlement opérationnel.** Les travaux de révision du règlement opérationnel ont été pilotés par le chef du groupement des opérations en concertation avec les chefs des groupements territoriaux. Ils se sont poursuivis tout au long de l'année 2017, afin d'apporter les ajustements nécessaires.

Le **règlement opérationnel**, actualisé régulièrement, est élaboré conformément aux perspectives du Sdacr, sous l'autorité de Madame la préfète. Son objectif est de fixer l'organisation et la mise en œuvre opérationnelle des moyens du Sdis pour l'exécution de ses missions de secours.

Optimisation des moyens

Depuis 2016, le Sdis de l'Essonne a mis en place un **plan d'économie comportant 61 mesures**, dans tous les domaines de son organisation, afin de prévoir son évolution sur la période 2016-2021, sans sacrifier l'efficience opérationnelle. Plusieurs objectifs ont été fixés : faire évoluer l'organisation et les missions du Sdis, de façon durable, pour les rendre compatibles avec les contraintes budgétaires ; retrouver une capacité à dégager de l'autofinancement ; et repositionner l'opérationnel au cœur des préoccupations. Les mesures prises sont allées dans le sens de la solidarité, de l'équité et la cohésion. Elles ont un intérêt collectif, plus qu'individuel. De plus, la contrainte financière a été source d'innovation et a permis de développer de nouvelles idées, tout en valorisant le Sdis de l'Essonne.

Les 61 mesures proposées pour la période 2016-2021 regroupent plusieurs thématiques :
l'évolution de l'organisation du Sdis ; la gestion patrimoniale ; la gestion des ressources humaines ; la gestion financière.

Plusieurs actions sont d'ores et déjà intégrées à l'organisation du Sdis tels que la location de locaux à l'Edis, l'investissement dans des mesures visant à diminuer les dépenses énergétiques, la simplification des procédures d'achats, ou encore l'optimisation du coût des contrats de maintenance du Système d'Information et de Communication.
D'autres sont encore à mettre en place : la vente de patrimoine non exploité, la dématérialisation de la chaîne comptable, la refonte de la politique tarifaire dans le domaine de la formation…

Recentrage des missions & baisse du SUAP

Les changements organisationnels liés à la Directive européenne sur le temps de travail et à la nécessité pour le Sdis d'assurer ses missions opérationnelles dans un contexte nouveau et un budget contraint, ont amené l'établissement à proposer, depuis novembre 2016, des **mesures pour optimiser l'emploi de ses moyens humains et matériels et ainsi diminuer la sollicitation opérationnelle** notamment en secours à personnes tout en se concentrant sur ses missions régaliennes. Voici un rappel des quelques mesures prises :

- **Mise à jour et/ou création de 4 logigrammes d'alerte** destinés à diminuer le nombre d'engagements des moyens du Sdis avant régulation de l'appel par le centre 15 ;
- **Simplification des codes sinistre** ;
- **Simplification des raisons de la sortie** ;
- Mise en place d'un **« coordinateur Sdis »** destiné à s'assurer des justes engagements et utilisation des moyens du Sdis ;
- Mise à jour de la **note concernant la transmission simplifiée des bilans secouristes** ;
- Renforcement de la **participation des ambulanciers privés** à l'aide médicale urgente ;
- **Mise à jour des conditions financières de mise à disposition des VSAV** aux SMUR ;
- Mise en place des actions mises en œuvre : **tableaux de bord et indicateurs qui permettent d'évaluer les résultats**

Assurer la promotion du volontariat

En France, 80% des effectifs de sapeurs-pompiers sont constitués de sapeurs-pompiers volontaires (SPV) ; ils constituent le socle de la sécurité civile. En Essonne, 1 830 SPV ont choisi cet engagement citoyen en plus de leur vie professionnelle et familiale. Grâce à eux, le maillage des secours sur l'ensemble du territoire reste équitable et de qualité. Le Sdis valorise cet engagement pour continuer à susciter des vocations.

Une **campagne ciblée pour promouvoir le volontariat est mise en place depuis 2016 autour de plusieurs centres d'incendie et de secours essonniens**. Afin d'augmenter le nombre de sapeurs-pompiers volontaires dans ces CIS, une campagne de communication adaptée à chaque commune est proposée : relai auprès des mairies concernées, banderole lors de manifestations dans la ville, distribution de flyers lors de la tournée des calendriers, clip national dans les cinémas, etc.

Journées d’intégration pour les volontaires

Deux journées d’intégration des nouveaux sapeurs-pompiers volontaires ont eu lieu durant l’année 2017, à l’école départementale du Sdis de l’Essonne. Ce moment d’intégration a ainsi permis à plus de 150 volontaires, provenant des quatre groupements territoriaux, de rentrer pleinement dans leur future activité.

À cette occasion, les jeunes recrues ont pris connaissance de la charte des SPV avant de la signer et ont pu se voir remettre l’insigne du corps départemental. Un programme complet leur était ainsi proposé tout au long de la journée : diffusion d’un film sur l’activité des sapeurs-pompiers, sensibilisation aux réseaux sociaux, formation sur les moyens radio puis sensibilisation à la préservation du potentiel physique et psychologique.

Réitération d'un agenda pour les CM2 de l'Essonne

Le **Sdis de l'Essonne et la Ligue contre le cancer, section Essonne,** collaborent à nouveau sur la mise en place d'un agenda de prévention destiné aux élèves de CM2 des écoles essonniennes portant sur plusieurs thématiques : nutrition, soleil, sommeil, dépendance et sécurité.

Ces sujets sont abordés sous différentes formes : bandes dessinées, jeux, infographies… afin de les rendre ludiques tout en restant informatifs.

La rubrique sécurité a été réalisée par le Sdis en collaboration avec les forces de l'ordre. Elle regroupe des messages de prévention avec les **numéros d'urgence, les gestes qui sauvent, le détecteur de fumée**…

L'agenda sera également composé de dessins d'élèves essonniens réalisés dans le cadre d'un concours. L'année dernière, 54 écoles ont participé pour la première fois au concours et 1 935 dessins ont été reçus.

Formation aux gestes élémentaires de survie

- **2013/2014** : 18 collèges soit 98 classes pour environ 2 700 élèves formés
- **2014/2015** : 51 collèges soit 291 classes pour environ 8 000 élèves formés
- **2015/2016** : 72 collèges soit 406 classes pour 10 417 élèves formés
- **2016/2017** : 94 collèges soit 547 classes pour 14 261 élèves formés

Pour le 1er trimestre de l'année scolaire **2017/2018**, soit du 18 septembre 2017 au 22 décembre 2017 :

- 41 collèges pris en compte
- 236 classes de 5ème formées soit 6 203 élèves
- 6 203 attestations GES délivrées

Au total, depuis 5 ans, plus de 41 500 élèves ont été formés aux gestes qui sauvent dans les collèges

Les normes EFQM

La démarche EFQM, **European Foundation for Quality Management** a été lancée en janvier 2017 avec le concours du CNFPT (société Cap Consulting) pour dresser un bilan de performances dans de nombreux domaines de l'Etablissement, après une phase d'auto-évaluation menée par le Comité de direction Elargi.

Les **4 actions retenues et mises en place en 2017** étaient :

- Evaluer de façon continue le niveau d'avancement et de réalisation des objectifs du Sdacr.
- Mettre en place un accompagnement des chefs de centre et des cadres.
- Communiquer sur le coût du Sdis, valoriser les opérations de secours (vies préservées, biens sauvés ou préservés).
- Développer la complémentarité Sdis/Sdis et Sdis/Zone

EFQM
Leading Excellence

Risques Psychosociaux

Le Sdis de l'Essonne travaille depuis plusieurs années sur son **plan de prévention des risques psychosociaux**. En effet, un groupe de travail, composé d'agents du service de santé et de secours médical, du service Hygiène sécurité et environnement, du Groupement des ressources humaines et des élus représentants du personnel, a présenté à la direction de l'Etablissement son plan d'actions pour lutter contre les risques psychosociaux. Ce plan de prévention, composé de 73 propositions d'actions, s'appuie sur 6 thématiques : « La valorisation – la reconnaissance », « L'échange – la communication », « Le recrutement – la formation », « Le management – la posture managériale », « L'écoute – le soutien » et « Les évolutions des valeurs et des repères ».

En 2017, **20 actions ont été déployées**. Elles concernent principalement la mise en valeur et la reconnaissance des agents à travers la remise de médailles/lettres de félicitations ou bien encore la mise en place d'un accueil des nouveaux agents du Sdis…

D'autres actions seront par la suite déployées en 2018 et 2019.

Mutualisation des Sdis d'Ile-de-France

Année après année, les Sdis de la Grande couronne accentuent leurs **projets de mutualisation à travers plusieurs domaines** :

- **Technique** notamment avec les achats groupés concernant les véhicules (exemple des 7 VSAV reconditionnés récemment acquis au Sdis de l'Essonne) ;
- **Habillement** : la réforme de l'habillement est menée de concert avec les 4 Sdis franciliens qui se sont mis d'accord sur la rédaction d'un règlement interdépartemental d'habillement. Il s'agit d'un registre qui détaille les tenues. Pour chaque tenue, les Sdis définissent leur achat du produit idéal : tenue textile, tenue de service et d'intervention (ex: SP FI), casques, chaussants… ;
- **Opérationnel** : les Sdis franciliens recherchent un partage de la doctrine opérationnelle afin d'aboutir à une interopérabilité des équipes (équipement, formation, …) ;
- **Formation** : mise en place de formation d'intégration (FI) mutualisée entre les Sdis. La première FI mutualisée avec les 4 Sdis a eu lieu au premier semestre 2017.

Ainsi, cette mutualisation permet de rationaliser les moyens, de dégager des marges économiques et de partager des ressources autour d'un portage collectif au profit de l'acte opérationnel.

Certification INSARAG

Le Sdis de l'Essonne ainsi que les autres Sdis franciliens (77, 78 et 95) et la Brigade des Sapeurs-Pompiers de Paris (BSPP) ont participé, du 14 au 15 juin 2017, à un processus d'accréditation national afin d'obtenir la certification INSARAG - International Search And Rescue Advisory Group. **Après deux jours d'exercice, l'accréditation a été obtenue avec succès** ! Pour rappel, l'INSARAG est une organisation dépendante des Nations-Unies dont l'objectif est de normaliser le niveau des équipes de Sauvetage-Déblaiement appelées à s'engager dans un pays soumis à un tremblement de terre.

Plusieurs entraînements avaient été organisés précédemment : en mars 2016, en octobre 2016 et en mars 2017.

Inauguration du nouveau CIS Marolles-en-Hurepoix

Le nouveau centre de première intervention de Marolles-en-Hurepoix a été **inauguré le samedi 09 septembre 2017.** Celui-ci est composé de 247 m² de bâtiment dont 150 m² de remises, d'un local alerte, d'un bureau, d'une salle de cours et des vestiaires/sanitaires. À cela, s'ajoutent 450 m² minéralisés nécessaires à l'aire de manœuvre et au stationnement. Pour rappel, **le portage financier a été assuré à plus de 90% par la commune** (parcelle et bâtiment) et 10 % par le Sdis (équipements de transmissions). C'est la 1ère fois en Essonne qu'une commune supporte à 100% la construction d'un centre d'incendie et de Secours.

Mise en place de l'outil drone

Dans l'objectif d'une constante amélioration des moyens opérationnels, **le Sdis de l'Essonne a récemment fait l'acquisition d'un nouvel outil opérationnel : le drone.**

Grâce à de nombreux partenaires, contribuant au financement du projet, et soutenu par la Préfecture de l'Essonne, le drone va permettre aux groupements et services du Sdis de **profiter des images aériennes que peut apporter l'outil**. Pour cela, un groupement technique opérationnel a récemment été mis en place pour répondre aux attentes et ainsi former les agents désignés à l'utilisation du drone à travers différentes missions.

Convention VISOV

Le Sdis de l'Essonne a signé en 2017, **une convention avec l'association VISOV** (volontaires internationaux en soutien opérationnel visuel), **en partenariat avec le Conseil départemental de l'Essonne ainsi que la Préfecture du département.**

L'association VISOV, créée en janvier 2014, est la première communauté virtuelle francophone de volontaires numériques qui intervient lors de situations d'urgence (sécurité civile). Elle promeut notamment l'utilisation accrue des Médias Sociaux en Gestion d'Urgence, les MSGU.

Dès lors qu'un événement est détecté, une équipe virtuelle peut être mobilisée et ainsi proposer son appui au gestionnaire de crise (une personne nommée au sein des agents du Sdis de l'Essonne).

Plusieurs autres Sdis ont déjà signé une convention avec VISOV, ainsi que des préfectures, mairies ou bien même encore le ministère de l'Intérieur.

VISOV

3. Les temps forts protocolaires 2017

Cérémonie hommage au capitaine Pascal Hodeau

Le lundi 02 janvier était organisée, sous la Halle de Milly-la-Forêt, **une cérémonie hommage en l'honneur du lieutenant Pascal Hodeau**, sapeur-pompier volontaire et personnel administratif, technique et spécialisé au sein du Sdis de l'Essonne, décédé le soir du 24 décembre 2016. Le ministre de l'Intérieur de l'époque, Monsieur Bruno le Roux, avait fait le déplacement pour présider la cérémonie.

Durant la cérémonie, **le lieutenant Pascal Hodeau a été promu au grade de capitaine**. Il a également reçu de nombreuses distinctions :

- citation à l'Ordre de la Nation
- nomination au grade de chevalier dans l'Ordre National du Mérite
- médaille d'or d'honneur pour acte de courage et de dévouement
- médaille d'or du mérite fédéral
- médaille d'or avec rosette de l'Union départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Essonne.

Onze passations de commandement

L’année 2017 a été marquée par de nombreuses passations de commandement. En effet, ce sont onze cérémonies qui ont été organisées dans le département.

4 dans le groupement territorial Nord

1 dans le groupement territorial Sud

4 dans le groupement territorial Est

2 dans le groupement territorial Centre

Journée nationale des sapeurs-pompiers

Dans le cadre de la **Journée Nationale des Sapeurs-Pompiers**, une cérémonie officielle avait lieu le samedi 24 juin 2017 au centre d'incendie et de secours de Milly-la-Forêt, en présence de Madame la préfète de l'Essonne. A cette occasion, un **hommage à la mémoire de l'ensemble des sauveteurs disparus en mission au cours des 12 derniers mois** a été rendu dont le capitaine Pascal Hodeau, du Sdis de l'Essonne, décédé en service commandé le 24 décembre 2016. Ainsi, le centre de Milly-la-Forêt a été rebaptisé "Centre de Secours Capitaine Pascal HODEAU". Par la suite, durant la cérémonie, de nombreuses distinctions ont été remises à plusieurs agents ainsi que des avancements de grade, dont celui de contrôleur-général pour le directeur départemental du Sdis.

Cérémonie départementale à l'occasion de la Sainte-Barbe

La **cérémonie départementale à l'occasion de la Sainte-Barbe avait lieu le vendredi 08 décembre**, dès 19h, dans la remise de l'école départementale, en présence de la préfète de l'Essonne, Madame Josiane Chevalier, du président du Conseil départemental, Monsieur François Durovray, du président du Conseil d'administration du Sdis, Monsieur Dominique Echaroux et du directeur du Sdis, le contrôleur général Alain Caroli. C'était l'occasion de mettre à l'honneur de nombreux agents dont le comportement a été exemplaire, aussi bien sur interventions que dans leurs missions du quotidien.

Le Sdis 91 à l'Elysée

Le vendredi 06 octobre, de **nombreux sapeurs-pompiers ont été conviés à l'Élysée pour une cérémonie en hommage aux hommes et femmes mobilisés sur les feux de forêts et Ouragans**. Une délégation du Sdis de l'Essonne était présente pour cet événement, menée notamment par Madame Marie-Claire Chambaret, Vice-présidente du CASDIS ainsi que par le directeur départemental du Sdis, le contrôleur-général Alain Caroli.

Cérémonie de départ du colonel Jérôme Petitpoisson

La cérémonie à l'occasion du **départ du directeur départemental adjoint, le colonel Jérôme Petitpoisson,** avait lieu le vendredi 15 décembre, à la direction du Sdis.

À l'occasion, le directeur départemental, le contrôleur général Alain Caroli, le président du CA du Sdis, Monsieur Dominique Echaroux ainsi que la préfète de l'Essonne, Madame Josiane Chevalier, avaient préparé un discours pour exprimer leur gratitude au colonel et le **remercier pour les actions accomplies durant ces deux années**. Ce dernier n'a pas manqué de souligner les très bonnes collaborations qu'il a pu avoir avec les agents du Sdis, qu'ils soient sapeurs-pompiers ou PATS et les partenaires.

3. À la rencontre de la population

Fête des agents
Conseil départemental et Sdis 91

Comme chaque année, a eu lieu **la Fête des agents du département**. Celle-ci se déroulait le samedi 10 Juin 2017, au domaine départemental de Chamarande. Les agents du Conseil départemental et du Sdis se sont retrouvés en famille, entre amis ou collègues pour cet événement fédérateur favorisant les rencontres et échanges. A l'approche des 50 ans du département de l'Essonne, **la Fête a été placée sous le signe de « l'Essonne, terre d'avenir ».** Ce rendez-vous mettait en avant l'exemplarité du territoire essonnien. Le Sdis de l'Essonne était présent et a pu proposer plusieurs animations autour des missions de prévention et de sécurité des sapeurs-pompiers.

Avant-première
« les hommes du feu »

Plusieurs sapeurs-pompiers du Sdis de l'Essonne étaient présents au cinéma CGR d'Evry, le mardi 27 juin, à 20h, pour l'avant-première du film "les Hommes du feu".

À l'occasion, un stand pour promouvoir le volontariat était en place, proposant plusieurs informations au public présent ce soir-là. À l'issue du film, **un échange, entre les sapeurs-pompiers du Sdis et le public venu assister au film, était organisé**. Chacun a pu poser des questions portant soit sur l'activité de sapeur-pompier volontaire, soit sur le film en lui-même.

Portes ouvertes pour les CIS

Portes ouvertes au CIS Lardy, le 09 septembre 2017

Portes ouvertes du CIS Les Ulis, le 23 septembre 2017

Portes ouvertes au CIS Mennecy, le 23 septembre 2017

Rencontres de la sécurité

Les rencontres de la sécurité 2017 avaient lieu du 11 au 14 octobre 2017, dans toute la France. En Essonne, l'événement majeur avait lieu le samedi 14 octobre, au centre commercial régional Evry 2.

Ainsi, de 10h à 18h, le rendez-vous était donné à l'intérieur et à l'extérieur du centre commercial pour rencontrer les nombreux acteurs de la sécurité civile. C'était ainsi l'occasion pour la **Préfecture de l'Essonne, la police nationale, la police municipale, la gendarmerie, le Sdis de l'Essonne, les associations de sécurité civile, la direction des services départementaux de l'éducation nationale, la direction départementale des territoires, le transporteur Transdev et les cadets de la sécurité civile du lycée Nadar** de présenter leurs actions de prévention et de faire des démonstrations.

Formation aux gestes qui sauvent

Former la population aux gestes qui sauvent est une des priorités du Sdis de l'Essonne. Un certain nombre de **collégiens essonniens ont déjà pu profiter de sessions de formation**. Le grand public a également eu l'occasion d'apprendre les gestes élémentaires, grâce notamment à des actions entreprises par certaines amicales de sapeurs-pompiers :

- Dans la commune de Mérobert, l'amicale du CIS de Beauce-et-Chalouette a organisé une session gratuite pour les habitants de la commune en septembre 2017. D'autres initiatives similaires sont prévues par la suite.
- L'amicale du CIS d'Etampes a également organisé une journée de formation, avec deux sessions, ouvertes à tout le monde et gratuites, en novembre 2017.

4. L’activité opérationnelle 2017

Chiffres clés 2017

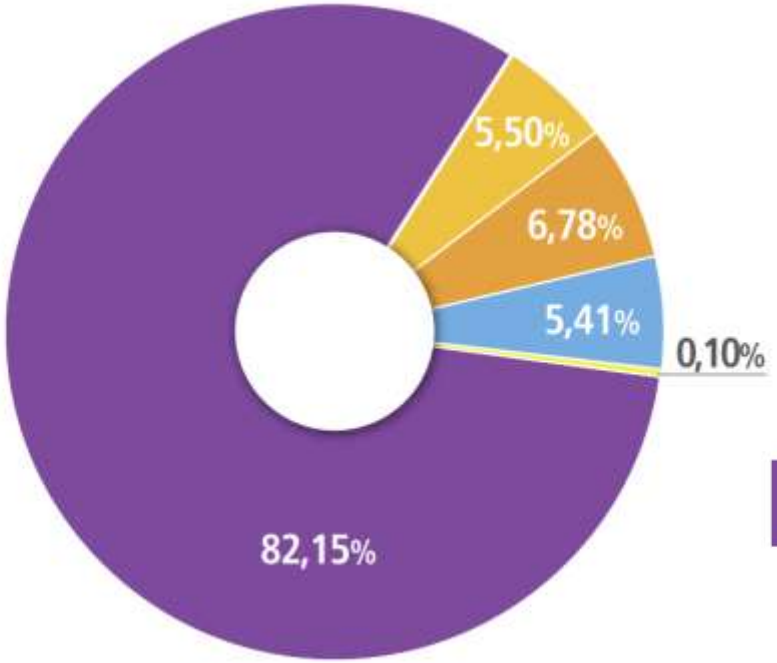

Le Sdis de l'Essonne, c'est **89 648 sollicitations opérationnelles** en 2017.

878 appels traités par les opérateurs du CTA-Codis par jour pour **246 opérations de secours** soit une toutes les 6 minutes.

Feu d’habitation collective à Grigny

Près de 100 sapeurs-pompiers de l’Essonne sont intervenus pour un **feu dans un bâtiment d’habitation collective de 14 étages, à Grigny**, le 20 août 2017. Le feu signalé au départ des secours au 12ème étage concernait la totalité de l’immeuble. La propagation s’est faite verticalement par l’extérieur en façade.

Feu d’appartement à Massy

Intervention des sapeurs-pompiers, le 28 août 2017, pour un **feu d’appartement à Massy**, d’environ 60 m² au 1er étage d’un bâtiment d’habitation. Le logement en cause a été totalement sinistré, deux appartements ont également subi des dégâts par les fumées. Lors de cette intervention, un nourrisson de 1 mois a été sauvé par les sapeurs-pompiers.

Feu d’ERP
à Fleury-Mérogis

Les sapeurs-pompiers de l’Essonne sont intervenus, le 18 décembre 2017, pour **un feu d’entrepôt intéressant un bloc de plusieurs enseignes d’une superficie totale de 6000 m², à Fleury-Mérogis,** au sein de la zone industrielle "La Croix Blanche". Trois magasins, un restaurant et une salle de réception font partie du bloc d’enseignes. Au total, quatre secteurs géographiques et un secteur "soutien sanitaire et opérationnel" ont été créés. Le feu a été éteint au moyen de 6 lances à eau, dont 2 sur une échelle aérienne, et une lance à mousse. Un repérage des foyers résiduels a été réalisé à l’aide d’un drone.

AVP Poids-lourd avec transport de marchandises dangereuses à Chilly-Mazarin

Intervention des sapeurs-pompiers, à Chilly-Mazarin, le 27 décembre 2017, pour **un accident de la circulation mettant en cause un poids-lourd semi-remorque citerne transportant 33 000 litres de fuel**. Le véhicule était couché sur le flanc et la citerne légèrement fuyarde. Les fuites provenaient de divers orifices de la citerne. L'intervention a été sectorisée avec un secteur incendie et un secteur pollution dépotage.

Engagements de colonnes de renfort

Trois **colonnes de renfort Ile-de-France** feux de forêts ont été engagées dans le Sud de la France entre le 25 juillet et le 08 septembre. Au total, cela représente environ 400 sapeurs-pompiers dont 100 du Sdis de l'Essonne et 32 véhicules opérationnels.

Deux **colonnes de renfort IRMA** ont été engagées comprenant les Sdis Franciliens et la BSPP. Au total, 24 sapeurs-pompiers du Sdis de l'Essonne se sont rendus auprès de la population de Saint-Martin, du 06 septembre au 06 octobre.

Exercice Orsec Novi

Un exercice ORSEC NOVI - organisation de la réponse de sécurité civile, nombreuses victimes - réunissant plus de 270 personnels, a été organisé le 25 novembre 2017, à l'hippodrome de Ris-Orangis.
Le thème de cet exercice était une explosion de gaz dans un collège où se trouvaient une quarantaine d'élèves et une quinzaine de personnels.

Cet exercice a permis de tester la prise en charge des victimes par l'ensemble de la chaîne des secours, mais aussi leur comptage et suivi jusqu'à leur évacuation, grâce à l'outil Sinus. Les aspects "alerte" et "coordination du commandement" ont également été testés.

Les 50 centres d'incendie et de secours de l'Essonne

LE SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS

Courage et dévouement… *… Liberté, Égalité, Fraternité*

18
112

sdis91.fr

Sapeur-pompier de l'Essonne : citoyen au service de la population.

Le Sdis 91 est présent sur :

Youtube : + 1 000 abonnés, +350 000 vues
Facebook : + 9 360 « j'aime »
Twitter : + 4 300 abonnés
Instagram : + 850 abonnés

LE SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE L'Essonne
1 rond-point de l'espace - BP 218 - 91007 EVRY CEDEX / Tél. 01 78 05 46 00 - Fax 01 78 05 46 01 - contact@sdis91.fr